

La période qui s'ouvre, du 5 avril au 2 mai, faisant alterner enseignement à distance et congés, peut être l'occasion de poursuivre la formation des élèves de Terminale au Grand oral, en renforçant leur autonomie et en pariant sur leur esprit d'initiative.

Les suggestions qui suivent se fondent sur des ressources ou renvoient à des pratiques déjà présentes dans l'horizon académique ; elles ne se veulent ni exhaustives ni prescriptives.

Pendant les deux semaines de continuité pédagogique

Les semaines de continuité pédagogique offrent le suivi des professeurs, synchrone ou non. Ceux-ci sauront guider leurs élèves, en fonction de l'avancée de leur formation au Grand oral (maîtrise ou choix définitifs des questions ; travail du projet d'orientation ; travail de telle ou telle compétence orale correspondant à un besoin du groupe ou individuel, etc.).

Le pari peut-être fait de l'autonomie la plus grande néanmoins pour les *plages synchrones* consacrées au Grand oral qui seraient proposées au cours des deux semaines, en privilégiant notamment *une préparation à l'épreuve formative voire formatrice*, dont la présence du professeur autorise le déploiement et garantit la qualité. Il est toutefois recommandé de ne pas prendre en compte cette préparation formative dans le cadre du contrôle continu pour le baccalauréat, par souci d'équité, les élèves ne bénéficiant pas tous des mêmes conditions d'apprentissage en distanciel.

Ces activités synchrones à distance peuvent privilégier le recours aux outils numériques, au premier rang desquels le téléphone portable :

- appropriation de la *grille nationale indicative* ou élaboration de *critères d'évaluation* en fonction de telle ou telle activité ;
- familiarisation des élèves à l'*allo-confrontation* comme modalité de formation, à partir de fichiers audios ou vidéos réalisés en amont de la séance synchrone :

- * un groupe d'élèves, en autonomie, évalue une production audio ou vidéo parmi celles déposées sur l'ENT du lycée par les élèves, présentant une question ou leur projet d'orientation

- * le groupe rend compte de son évaluation auprès de ses pairs. Cela peut être l'occasion de revenir sur des acquis collectifs ou sur des compétences à consolider encore collectivement. On peut également demander une restitution de l'évaluation dans des conditions proches de celles du premier temps de l'épreuve : debout et sans notes

- familiarisation des élèves à l'*auto-confrontation* comme modalité de formation, moins facile, à partir de fichiers audios ou vidéos personnels réalisés en amont de la séance synchrone :

- * chaque élève, à partir de critères explicites, essaie d'évaluer sa production audio ou vidéo devant ses pairs

- * si cette auto-évaluation est difficile, on peut imaginer un support type (facilement accessible via internet) où l'on présente une question ou un projet d'orientation, qui sert de modèle pour une auto-correction ;

- pour le temps 2 de l'épreuve, *évaluation par la classe d'un temps d'échange* organisé entre un élève, dans son rôle de candidat et un binôme d'élèves, jouant le rôle du jury. Faire tenir aux élèves le rôle du jury représente un intérêt évident, puisqu'il faut incarner soit le spécialiste, soit le non spécialiste de la question choisie à partir de laquelle on échange. On peut ainsi attirer l'attention de la classe sur un enjeu stratégique du temps 2 : savoir adapter son propos, synthétique et savant, à un non-spécialiste.

Pendant les congés de printemps

Les congés de printemps se construiront très vraisemblablement, comme chaque année pour la majorité des élèves de Terminale, sur l'alternance de périodes de repos ou de ressourcement et de révisions ou d'apprentissage.

On peut proposer aux élèves des activités simples, ludiques, plutôt brèves, susceptibles de créer des *rituels positifs, quotidiens ou du moins répétés*, sans que cela ne vienne peser sur la journée. L'habitude est un facteur clé de la réussite. La capacité à proposer des activités moins traditionnellement scolaires peut aussi être le moyen de maintenir une appétence pour les élèves fragiles. Là encore, il ne s'agit que de propositions parmi lesquelles les élèves peuvent faire des choix personnels, en toute responsabilité et autonomie (deux compétences que le Grand oral a pour objectif également de développer à quelques semaines du passage dans le supérieur) :

- *faire ses gammes* : choisir dans sa journée un ou plusieurs temps brefs pour travailler les fondamentaux techniques de l'oral selon ses besoins propres (exercice de respiration ou d'assouplissement ; échauffement vocal, chant ou lecture à haute voix ; travail d'un aspect de son oral pendant quelques minutes : débit, articulation...) ;

- *le défi du jour* : se lancer un court défi oral chaque jour, selon ses besoins propres :

- * parler cinq minutes, seul ou devant des proches, d'un sujet que l'on connaît, debout et sans notes

- * improviser cinq minutes sur un sujet que l'on ne prépare pas (parmi une liste qui peut être conçue par la classe ou sur proposition des proches) de manière à prendre confiance en soi face à la nouveauté

- * s'imposer une situation orale pour laquelle on se sent peu à l'aise : demander son chemin lors d'une promenade / appeler pour obtenir des renseignements...

- *un journal de bord audio* : chaque jour, rendre compte de sa journée, en intégrant dans son propos un sujet qui excède son quotidien (lecture ; documentaire ; enjeu d'actualité...) ; là aussi, s'entraîner à parler sans notes, et oser s'écouter ensuite pour évaluer la clarté et la qualité du propos ;

- *des jeux de rôles* : seul ou à plusieurs via une plateforme d'échanges, choisir de s'exprimer en incarnant un type de personnage pour lequel la maîtrise de l'oral est nécessaire (chroniqueur radio ; professeur ; vendeur ; politique ; avocat ; journaliste...). C'est un fait bien connu : tout ce qui relève du jeu et de l'artifice protège, augmente la confiance en soi et renforce les compétences.

L'ensemble des ressources nationales (FAQ, petits tutos LUMNI...), présentes sur l'espace académique dédié au Grand oral nourrira les propositions faites aux élèves, ou leurs initiatives.

<https://www.ac-dijon.fr/grand-oral-122171>